

COMITE DU LOIRET

BULLETIN DE DECEMBRE 2023

Présents :

François Martin
Pascal Mercuri
Frank Vilpoux
Frédéric Duré
Caroline Bernardi
Nicole Tarte

Absentes excusées :

Isabelle Daveau
Marie-Pierre Nuret

Bilan des compétitions passées

=> 25 et 26 novembre - championnats départementaux à La Source.
Bon accueil de l'ASPTT qui était club support.
Peu de participants et peu d'officiels.
Revoir l'emplacement du podium afin d'éviter le déplacement continu des officiels.
Voir lors de la prochaine réunion des entraîneurs si il faut maintenir 2 jours et toutes les épreuves.

=> 2 décembre - meeting Maîtres à Olivet

Il faisait froid en raison d'une panne de chauffage non résolue depuis plus d'un an.

Une fois encore pas assez d'officiels.

Les paniers garnis en récompenses ont eu beaucoup de succès.

=> 3 décembre - meeting Avenirs Jeunes à Saran

Satisfaction de voir beaucoup de nageurs, parfois très jeunes.

Compétitions à venir

Déterminer à l'avance qui s'occupe de récupérer le matériel et les médailles.

=> 21 janvier 2024 – trophée Avenirs/Benjamins à Saran

Déléguée : Nicole / juge arbitre : Mathieu / présents : François, Caroline, Pascal, Frédéric.

=> 10 et 11 février 2024 – championnats départementaux à La Source.

Club support ECO.

* samedi : délégué : François / juge arbitre : Frédéric / présents : Frank, Marie-Pierre, Pascal ?

* dimanche : déléguée : Caroline / juge arbitre : Frédéric / présents : Nicole, Frank, Marie-Pierre.

Bilan formation (Frédéric)

Seulement 3 nouveaux candidats pour cette formation. De plus, seule Sabrina François de La Ferté St Aubin s'est présentée à l'examen de la partie théorique qu'elle a réussi.

Frédéric va fixer une nouvelle date mais dorénavant les formations seront annulées si il n'y a pas au moins 5 inscrits, hors recyclage.

Retour réunion à Vendôme (Frank)

Le 9 décembre à Vendôme s'est tenu le conseil des territoires.

Création pour la prochaine saison sportive d'une web confrontation Avenirs les 9 et 10 novembre 2024.

Finances – Crédit Mutuel (Pascal)

Meeting Maîtres Olivet : tous les clubs ont payé.

Saran : Restent Fleury, La Ferté et Olivet.

La facturation est erronée mais il est impossible de modifier les factures, les clubs doivent payer et il leur sera fait ensuite un avoir.

Les modifications administratives auprès du Crédit Mutuel sont en cours.

Un RDV est prévu le 21 décembre pour finaliser les changements.

COMITE DU LOIRET

BULLETIN DE DECEMBRE 2023

Pascal a mis en place un suivi des officiels présents lors des compétitions.

La règle des juges n'est pas appliquée cette année et tous les bénévoles comptent, y compris les chronométreurs stagiaires et les ramasseurs de fiches. Il suffit d'être inscrit sur la feuille de jury.

Stage Benjamins (Frank - François)

Nous avons un devis définitif de 4014 euros (hébergement + repas). Acompte de 1405 euros à verser.

Camille et Brice sont toujours OK, Lucie de La Ferté ne participera pas.

Deux stagiaires MSN pour compléter devraient suffire puisque la règle est d'un encadrant pour 8 enfants et qu'il est prévu 22 enfants.

CDOS La Loirétaine

Nous ne participerons pas.

Questions diverses

Il a été évoqué la question de la prise en charge du repas du jury de tête lors des compétitions éloignées.

Aucune décision n'a été arrêtée, à revoir si la situation se présente.

**Prochaine réunion le mardi 16 janvier
2024**